



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8291^e séance

Jeudi 21 juin 2018, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Polyanskiy (Fédération de Russie)

Membres :

| | |
|---|-------------------------------------|
| Bolivie (État plurinational de) | M. Inchauste Jordán |
| Chine | M. Yao Shaojun |
| Côte d'Ivoire | M. Djédjé |
| États-Unis d'Amérique | M. Cohen |
| Éthiopie | M. Alemu |
| France | M. Delattre |
| Guinée équatoriale | M. Ndong Mba |
| Kazakhstan | M. Tumysh |
| Koweït | M. Almunayekh |
| Pays-Bas | M ^{me} Gregoire Van Haaren |
| Pérou | M. Tenya |
| Pologne | M. Lewicki |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | M. Allen |
| Suède | M ^{me} Schoulgin Nyoni |

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine (S/2018/611)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2018/611)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante de la République centrafricaine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes appelées à faire un exposé à participer à la présente séance : M. Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine; M. Bédializoun Moussa Nébié, Représentant spécial de l'Union africaine pour la République centrafricaine; et le général de brigade Hermínio Teodoro Maio, Commandant de la Mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine.

M. Nébié et le général Maio participent à la présente séance via visioconférence depuis Bangui.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/611, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine.

Je donne maintenant la parole à M. Onanga-Anyanga.

M. Onanga-Anyanga : Permettez-moi avant toutes choses, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre présidence du Conseil de sécurité en ce mois de juin, mais aussi de l'excellente organisation de la Coupe du monde de football. Aujourd'hui étant le jour des « selfies », j'aurais souhaité en faire un avec vous avec le ballon qui est devant vous.

Je me réjouis particulièrement de l'unité du Conseil de sécurité sur la situation qui prévaut dans la République centrafricaine et de l'importance que la communauté internationale continue d'accorder à ce pays, à son gouvernement et à son peuple. La participation à cette réunion d'information de ma

sœur, la Représentante permanente de la République centrafricaine; du Représentant spécial de l'Union africaine à Bangui, mon frère Moussa Nébié; et du général de brigade Hermínio Teodoro Majo, mon ami, Commandant de la Mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine, donne une forte illustration de l'engagement de la communauté internationale en appui à la République centrafricaine. Il est, en effet, essentiel que le Conseil entende, outre la voix des autorités centrafricaines elles-mêmes, celles de tous ceux qui œuvrent, ensemble, au retour d'une paix durable en République centrafricaine.

Les derniers développements survenus en République centrafricaine, depuis que je me suis adressé au Conseil de sécurité en février dernier (voir S/PV.8187) et le 23 mai, lors de la séance des questions diverses, montrent à quel point la Centrafrique a encore besoin de l'engagement total du Conseil de sécurité. Depuis fin février, la République centrafricaine fait face à plusieurs flambées de violence, tant à Bangui qu'à l'intérieur du pays. Cependant, alors que la capitale a été le théâtre de violents affrontements en avril et début mai, on a pu voir récemment des signes encourageants d'accalmie.

Les menaces d'attaques contre Bangui par certains éléments radicaux du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) ont ravivé des craintes au sein de la population de la capitale. Bien que la posture robuste de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) ait permis d'éviter la matérialisation de telles menaces, cette rhétorique inquiétante a été malheureusement exploitée par des acteurs politiques peu vertueux qui ont voulu tirer profit de l'instabilité et cherché à alimenter les tensions sur des bases ethniques et religieuses.

Les groupes armés et les factions continuent d'exercer une influence négative sur de vastes parties du territoire national, notamment à l'est, au centre et au nord-ouest du pays. De violents affrontements entre groupes armés, comme ceux qui se sont encore malheureusement déroulés hier à Ndélé entre le FPRC et le Mouvement patriotique pour la Centrafrique, continuent également à mettre en danger la vie de civils.

C'est dans ce contexte très volatil que la MINUSCA poursuit la mise en œuvre de son mandat de protection des civils. Et de fait, notre travail quotidien consiste littéralement, selon les mots de Dag Hammarskjöld, à construire des ponts contre les vagues déferlantes de la violence et de la désintégration. Cela n'est évidemment

pas une tâche facile. La Mission est débordée et son personnel militaire, policier et civil constitue des cibles pour les groupes armés et les gangs criminels aussi bien dans la capitale qu'à l'intérieur du pays. Les menaces contre le personnel du maintien de la paix continuent de s'accroître, comme le Conseil a pu le constater dans le rapport qu'il a devant lui aujourd'hui (S/2018/611).

J'en appelle donc à votre soutien continu pour faire en sorte que la MINUSCA ait la capacité de répondre aux défis considérables auxquels elle fait face quotidiennement. La qualité de l'investissement du Conseil sera le meilleur gage pour renforcer la légitimité constitutionnelle et la performance de la MINUSCA dans l'effort de restauration de l'autorité de l'État. Ce sera aussi le meilleur effort de prévention de catastrophes futures. À cet effet, tout est mis en œuvre pour atteindre le niveau de force maximum autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2387 (2017). Ces troupes additionnelles renforceront notre capacité de protection des civils, dans l'esprit des recommandations du rapport de l'enquête indépendante menée par le général de brigade (à la retraite) Fernand Marcel Amoussou. Leur performance et l'assurance de bonne conduite resteront primordiales dans la Mission.

La situation sécuritaire volatile actuelle et les affrontements récurrents entre les groupes armés continuent d'affecter négativement le processus politique. Néanmoins, les partenaires internationaux demeurent engagés dans la stabilisation du pays, notamment à travers les efforts de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Le Représentant spécial Moussa Nébié en donnera au Conseil tous les éclairages dans un moment. Je veux, pour ma part, réaffirmer le plein appui de l'ONU et de la MINUSCA à cette initiative vitale pour le retour de la paix et la réconciliation en République centrafricaine.

J'aimerais saluer le rôle stratégique du Fonds pour la consolidation de la paix, pour son soutien à la mise en œuvre du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix et de l'Initiative africaine. Par ailleurs, la première réunion du Groupe international de soutien à la République centrafricaine s'est tenue à Bangui le 11 avril. Cette réunion a permis d'envoyer un signal fort au peuple centrafricain, en montrant que la communauté internationale n'a pas oublié son sort et reste déterminée à soutenir les efforts de stabilisation et de développement du pays. La réunion du 11 avril a également souligné l'importance d'une coopération

accrue entre les pays de la sous-région pour assurer la stabilité de la République centrafricaine à long terme.

Je suis également encouragé par le soutien du Président Touadera et des autorités au panel des facilitateurs, y compris dans les rencontres avec les groupes armés, et par l'appropriation nationale accrue de ce processus. Pour réussir, ce processus doit être inclusif et s'inscrire dans l'esprit de la Constitution. Aussi est-il crucial que les autres segments de la société centrafricaine soient associés au processus de paix et participent pleinement aux efforts de stabilisation en cours. Car, ce qui est en jeu, c'est la recherche de l'indispensable consensus autour du contrat social entre les fils et les filles de la République centrafricaine, afin que le vivre-ensemble auquel ils sont si attachés devienne une réalité dans une nation plurielle, unie et réconciliée. Il sera tout aussi important de soutenir l'engagement du panel de l'Initiative africaine auprès des pays limitrophes, aux fins d'un engagement cohérent et durable aux plans sous-régional et régional en faveur de la stabilisation et du développement de la République centrafricaine.

Dans cette perspective, la MINUSCA continue à travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement pour lancer des initiatives locales de paix et de réconciliation dans de nombreuses préfectures, qui visent à réduire les menaces sécuritaires et faciliter l'accès humanitaire. Les représentants religieux, communautaires, les femmes et les jeunes ont joué un rôle essentiel dans le succès de ces processus. Ces plans locaux de paix ont également servi de fondation aux programmes de désarmement locaux. À Bangassou et à Bria, villes qui ont enduré de fortes violences en 2017, le processus local de paix a favorisé la remise de plus de 1 000 armes par les groupes armés, ainsi que la participation de ces derniers aux programmes de réintégration socioéconomique. Ces initiatives locales de paix et les résultats qu'elles ont obtenus contribuent à créer les conditions favorables au processus de paix global mené par l'Initiative africaine.

(l'orateur poursuit en anglais)

Le rétablissement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire de la République centrafricaine demeure essentiel pour stabiliser la situation et mettre le pays sur la voie de la stabilité à long terme. Le rapport dont le Conseil est saisi aujourd'hui présente les progrès importants réalisés par les autorités nationales, notamment le déploiement des préfets et sous-préfets, ainsi que d'autres secteurs de l'administration civile,

avec l'appui de la mission de maintien de la paix, du système des Nations Unies et des autres partenaires stratégiques du pays, tant bilatéraux qu'institutionnels. Il est important voire essentiel que l'administration de l'État gagne en visibilité et en efficacité à l'intérieur du pays. La MINUSCA continuera d'appuyer les efforts du Gouvernement à cette fin.

Je suis particulièrement encouragé par le déploiement progressif de magistrats dans de nouvelles régions du pays et par l'ouverture de tribunaux à l'extérieur de Bangui. Partout où je me suis rendu en République centrafricaine, j'ai entendu un appel constant à la justice afin d'aider les communautés à lutter contre la criminalité et combattre la longue et triste histoire d'impunité qui est celle du pays. L'Assemblée nationale a récemment adopté une loi qui établit les règles de procédure et de preuve pour la Cour pénale spéciale, et elle a amendé une loi relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement de la Cour. Les officiers de police judiciaire rattachés à la Cour ont été recrutés et ont commencé à travailler. Ces mesures devraient permettre à la Cour d'ouvrir ses enquêtes dans un avenir proche.

En dépit de la progression lente, bien que régulière, du processus de reconstruction des tribunaux nationaux, les Centrafricains ont recommencé à espérer que les auteurs des crimes les plus graves finiront par être traduits en justice. Dans l'intervalle, les mesures prises par le chef de l'État pour promouvoir la justice transitionnelle sont également encourageantes. La justice et la réconciliation doivent aller de pair.

Le déploiement progressif des Forces armées centrafricaines (FACA), de la gendarmerie et de la police à l'extérieur de Bangui contribue également à renforcer les capacités de l'État dans tout le pays. Les unités des FACA formées par la Mission militaire de formation de l'Union européenne prennent lentement position à l'intérieur du pays. Dans le cadre d'opérations menées conjointement avec la MINUSCA à Paoua, Obo et Sibut, les FACA ont contribué à sécuriser de nouvelles zones, à réduire la violence causée par les groupes armés et lutter contre les activités criminelles. Nous continuerons de collaborer avec le Gouvernement pour veiller à ce que les unités nouvellement constituées des Forces armées centrafricaines se comportent de manière professionnelle et continuent de refléter la diversité ethnique du pays, mais aussi pour garantir que leur déploiement soit coordonné avec la MINUSCA et les autres partenaires, dans le cadre de la réforme planifiée du secteur de la

sécurité. C'est dans ce contexte que le Secrétaire général a écrit au Conseil de sécurité, le 15 mai, afin que le déploiement conjoint de la MINUSCA et des FACA constitue le fondement d'une intervention sécuritaire réussie et d'une stratégie de sortie efficace.

Je me dois une fois de plus d'attirer l'attention du Conseil de sécurité sur la situation humanitaire toujours désespérée en République centrafricaine. Un Centrafricain sur quatre a été contraint d'abandonner son domicile. Près de 700 000 personnes sont toujours déplacées, et 568 000 sont réfugiées dans les pays voisins. Qui plus est, les attaques contre les travailleurs humanitaires font de la République centrafricaine le contexte humanitaire le plus meurtrier au monde. Durant la dernière flambée de violence à Bambari, des groupes armés ont pillé les locaux de plusieurs organismes humanitaires, les forçant à suspendre leurs opérations. Les attaques incessantes contre les acteurs humanitaires compromettent gravement leur capacité à fournir une assistance vitale, ce qui a de terribles conséquences pour la population centrafricaine et le fonctionnement des services sociaux essentiels dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Le peuple centrafricain a besoin d'urgence de l'aide des partenaires internationaux pour combler le déficit de financement de l'action humanitaire. Le plan d'aide humanitaire pour 2018 n'est financé qu'à hauteur de 4 %, ce qui prive d'assistance de nombreuses régions prioritaires. Ce problème doit être réglé, et nous sommes reconnaissants de l'appui continu du Conseil de sécurité.

Le risque d'une escalade de la violence en République centrafricaine et les souffrances inutiles infligées à la population exigent toute notre attention et notre appui. Le pays ne peut se permettre de nouveaux affrontements entre les groupes armés qui cherchent à piller et exploiter les ressources naturelles. Il n'est pas trop tard pour empêcher que ce comportement prédateur ralentisse l'édification d'un État centrafricain efficace, responsable et ouvert. Il n'est pas trop tard pour empêcher que la religion et les questions ethniques deviennent le moteur du conflit. Actuellement, cela reste le fruit de manipulations visant à réaliser des objectifs politiques, qui interpellent des groupes vulnérables. Ce n'est en aucun cas l'opinion générale des Centrafricains.

Tant que la poigne de l'État – le socle de la force légitime – ne sera pas plus solide que celle des groupes et organisations criminelles illégitimes, il restera extrêmement difficile d'instaurer une paix et une stabilité durables en République centrafricaine. Les

Centrafricains attendent désespérément l'avènement d'un État fonctionnel et la fin de l'activité criminelle des groupes armés. Si de nombreuses avancées ont été enregistrées, les progrès restent trop lents, pour des raisons compréhensibles, et ils sont menacés par ceux qui ont recours à la violence à des fins personnelles.

En collaboration avec l'Initiative africaine et d'autres partenaires, la MINUSCA continuera d'aider le Gouvernement centrafricain à réaliser les aspirations légitimes de la majorité des Centrafricains, de toutes les régions du pays et de toutes les communautés, qui représentent les espoirs futurs du pays. Nous demeurons déterminés et répondons à l'appel du Secrétaire général qui nous encourage tous à rester engagés en faisant preuve d'une patience et d'un dévouement considérables et en manifestant un esprit de sacrifice. Avec l'appui d'un Conseil de sécurité uni et de la région, nous ferons en sorte que la vision et les aspirations des Centrafricains à une paix et une stabilité durables et à une prospérité commune deviennent réalité.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Onanga-Anyanga de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Nébié.

M. Nébié : Je vois que vous êtes aussi, Monsieur le Président, dans l'ambiance du football, avec un ballon que nous voyons d'ici. Bon courage à votre équipe et que le meilleur gagne.

Je voudrais remercier tous les membres du Conseil pour cette invitation et pour l'intérêt soutenu qu'ils continuent de porter à la situation en République centrafricaine.

Mon exposé sera axé sur cinq points : premièrement, les activités du panel des facilitateurs de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine; deuxièmement, les résultats de la deuxième série de consultations; troisièmement, la remobilisation du panel après les incidents d'avril et de mai; quatrièmement, le programme de préparation au dialogue; et cinquièmement, les besoins de financement.

Concernant le premier point, les activités du panel, celui-ci a tenu une deuxième série de consultations avec les groupes armés du 19 février au 1^{er} avril. Le Conseil se souviendra que je lui ai présenté un rapport partiel le 21 mars alors que le panel se trouvait à Bouar pour rencontrer ces groupes. Les 14 groupes armés ont présenté leurs revendications par écrit, qui concordent sur 70 points et couvrent la défense, la sécurité, la

politique, la justice, la réconciliation, les questions humanitaires et les questions de développement socioéconomique. À la fin de cette tournée, un rapport a été présenté au Président de la République, au Premier Ministre, à l'Assemblée nationale, au corps diplomatique, aux partis politiques, à une association de victimes et à la société civile. Des recommandations ont été présentées au Gouvernement pour accélérer certains programmes, notamment le programme de désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration (DDRR), le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix et le déploiement de l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire.

Mon deuxième point porte sur les résultats de la deuxième série de consultations. Après cette deuxième série de consultations, nous avons reçu les 70 revendications des 14 groupes, écrites et détaillées. Cela constitue un document de travail pour le Gouvernement. Une accalmie a été observée dans certaines localités après le passage du panel. Le déploiement de l'autorité de l'État a été accepté dans certaines localités, et je voudrais citer ici Kaga Bandoro, Birao, Kouki, Bria et Mobaye. Le programme de DDRR a également été accepté par certains groupes qui n'y avaient pas adhéré au départ. En outre, et il est important de le dire, le Président de la République s'est engagé à examiner avec bienveillance les revendications.

Troisièmement, s'agissant de la remobilisation du panel après les incidents d'avril et de mai, des incidents malheureux ont eu lieu en avril dans le quartier de PK5 qui ont fait des morts et des blessés. Ces incidents ont eu des répercussions à l'intérieur du pays, à Ndélé et à Kaga Bandoro, où des groupes armés ont eu des velléités de coalition pour une descente à Bangui. Au regard de la gravité de la situation, le Panel a entrepris, du 15 mai au 1^{er} juin, d'intenses concertations avec les groupes armés, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à Bangui, pour les remobiliser autour de l'Initiative et les exhorter à ne pas céder à l'escalade et à la confrontation. Le Panel a également pris contact avec des acteurs, des leaders et des personnalités influentes du quartier PK5 afin de les persuader à éviter les amalgames, les rumeurs et la confusion en vue de ramener la sérénité dans le pays et de donner une chance au dialogue pour la sortie de crise. Cette action, conjuguée avec plusieurs bonnes volontés, dont le corps diplomatique et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), a eu pour effet le retour à un calme relatif depuis la mi-mai. Le Panel est depuis lors à pied d'œuvre

pour accélérer le processus car les incidents mentionnés ainsi que l'interférence de l'agenda international ont ralenti quelque peu le programme provisionnel pour la convocation du dialogue.

Quatrièmement, l'agenda de la préparation au dialogue. Il s'agit donc d'une retraite du Panel pour réfléchir sur la préparation et surtout sur la convocation et la gestion du dialogue. La préparation des groupes armés au dialogue se décline en termes d'ateliers pour leur apprendre les a b c de la négociation et surtout en ce qui concerne les moyens pacifiques de règlement de crise. Cela a commencé et se poursuit à l'heure où je parle. Dans le cadre de la préparation de la délégation gouvernementale au dialogue, demain, je dois rencontrer la délégation du Gouvernement qui a été désignée pour prendre part au dialogue. Il y a la préparation des acteurs de la société civile au suivi de la mise en œuvre de l'accord qui sera issu du dialogue. Il y a des visites aux anciens Présidents. La visite au Président Djotodia a eu lieu le 8 juin à Cotonou. Il reste encore celle à rendre au Président Bozizé. On prévoit aussi d'organiser des visites dans certains pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Tout à l'heure, mon frère, M. Parfait Onanga-Anyanga, nous a édifiés un peu sur les implications sous-régionales de la crise.

La convocation du dialogue devra donc aboutir après tout cela. Les négociations devraient en principe nous amener à un accord consensuel qui portera sur la responsabilité de toutes les parties – le Gouvernement et les groupes armés –, les incidences budgétaires, le calendrier et les activités y relatives ainsi que les mécanismes de suivi. Les activités de préparation ont pour objectif de créer une atmosphère et une ambiance visant à préparer les esprits des parties à la sérénité, à la tolérance et à la considération des uns et des autres pour un dialogue apaisé, fructueux et de qualité. Il ne sert à rien de se précipiter aujourd'hui car les esprits ne sont pas encore préparés au dialogue. Si nous y allons tout de suite, nous risquons d'arriver à un blocage. Mais je crois savoir que déjà, avec la préparation des groupes armés, il y a un déclic. Et je pense que nous sommes sur la bonne voie. D'ici là, nous ferons le tour des groupes armés et quand nous serons prêts avec le Gouvernement, on sera en mesure de convoquer le dialogue.

Cinquièmement, les besoins de financement. Le Panel est déterminé à conduire à terme sa mission dans les prochaines semaines, c'est-à-dire le plus tôt possible, avec la convocation et la tenue du dialogue. Cependant, malgré les efforts de mobilisation de

fonds, nous manquons cruellement de ressources financières. Il y a un besoin de 3 millions de dollars pour les activités restantes. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les États-Unis d'Amérique, qui viennent de verser 500 000 dollars au budget du Panel. Les participants comprendront bien que je fais un clin d'œil aux autres membres du Conseil de sécurité. Je remercie également l'Union européenne, qui prend en charge les ateliers de préparation dans l'intérêt du Panel. Je dis merci à la MINUSCA et au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Parfait Onanga-Anyanga, qui n'a jamais ménagé ses efforts pour nous apporter soutien et appui. Je voudrais aussi remercier le Fonds pour la consolidation de la paix et le Programme des Nations Unies pour le développement, qui nous soutiennent également.

En conclusion, pour ne pas être long – j'avais cinq minutes –, je voudrais dire au Conseil avec insistance que l'échec n'est pas une option. La seule et unique option est le succès du dialogue et le retour à la paix pour le peuple centrafricain. Pour ce faire, une part importante du maintien et du rétablissement de la paix et de la sécurité internationale incombant aux membres du Conseil de sécurité, il leur revient d'adopter des mesures et des actions précises, concrètes et vigoureuses en soutien aux acteurs de la communauté internationale sur le terrain pour favoriser et accélérer le retour à la paix pour les Centrafricains, qui, je le souligne, implorent le Conseil de tout faire pour leur assurer simplement et seulement la paix et la libre circulation dans leur pays.

Si les membres du Conseil de sécurité consentent un effort et apportent un appui concret au Panel, je serai bien heureux, à la prochaine séance du Conseil sur la République centrafricaine, de leur annoncer que le dialogue a été tenu, qu'un accord consensuel a été obtenu, qu'un mécanisme de suivi est sur pied, que la paix n'est plus un vain mot et que le calendrier de mise en œuvre des activités prévues au titre de l'accord est en exécution. Je remercie les membres du Conseil de leur attention. Je voudrais encore renouveler mes remerciements à mon frère, M. Parfait Onanga-Anyanga, à l'Union européenne et à toutes les bonnes volontés avec qui nous travaillons au quotidien. Nous travaillons main dans la main au quotidien avec toutes les missions diplomatiques ici présentes, parce que nous savons que nous sommes tous liés par le même destin à la République centrafricaine. Notre objectif commun, c'est de faire en sorte que le peuple centrafricain sorte de cette crise qui n'a que trop duré. J'assure aux membres que quand nous sommes dans les campagnes, c'est la

seule réclamation qui nous est faite : « Nous voulons la paix, nous voulons circuler librement sur notre propre territoire. Faites tout pour que le Gouvernement et les groupes armés s'entendent et nous donnent la paix. » Je remercie les membres du Conseil et leur souhaite tous bon courage et bon succès pour cette séance.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Nébié de son exposé.

Je donne maintenant la parole au général Maio.

Le général Maio (*parle en anglais*) : C'est un plaisir et un honneur d'avoir l'occasion de prendre la parole devant les membres du Conseil de sécurité pour leur parler du redéploiement des forces armées centrafricaines (FACA) et de l'appui opérationnel et logistique que doit apporter la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). La Mission militaire de formation de l'Union européenne en République centrafricaine contribue à la réforme du secteur de la défense dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité coordonnée par la MINUSCA. Notre mission a notamment pour mandat de dispenser des conseils stratégiques, des services d'éducation et des formations au Ministère de la défense et aux Forces armées centrafricaines et d'aider les autorités centrafricaines à moderniser les FACA pour en faire des forces armées autonomes, crédibles, tenues de rendre des comptes, dans le respect de l'équilibre ethnique et sous un contrôle démocratique.

La Mission militaire de formation de l'Union européenne en République centrafricaine est sur le point d'achever son premier mandat de deux ans. Nous avons formé ou certifié près de 3 000 soldats, dont trois bataillons d'infanterie. Notre prochain mandat de deux ans, qui dépendra de la décision des États Membres, nous permettra de poursuivre cette formation, d'élargir notre zone d'opérations en ouvrant un nouveau centre de formation à Bouar et d'appuyer les forces de sécurité intérieure. Le mandat de la Mission militaire de formation de l'Union européenne en République centrafricaine souligne la nécessité d'une coordination étroite avec le MINUSCA, notamment dans le cadre de notre rôle en tant qu'organe consultatif pour les questions de défense en ce qui concerne le redéploiement des FACA sur l'ensemble du territoire national. Tous les acteurs politiques et les partenaires internationaux s'accordent sur la nécessité de rétablir rapidement l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national, qui est un facteur clef pour le règlement de la crise. Par conséquent, le

redéploiement progressif des forces armées, ainsi que des forces de sécurité intérieure, est considéré comme un élément clef urgent qui permettrait de rétablir les institutions et les services publics sur l'ensemble du territoire, de décourager les groupes armés et d'instaurer les conditions propices à la réconciliation et à la paix.

Les membres du Conseil savent sans doute que les forces armées, formées par la Mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine (EUTM-RCA) ont déjà commencé à déployer des opérations avec l'appui de la MINUSCA à Obo, à Paoua, à Sibut et, récemment, à Bangassou. Malgré des contraintes considérables en matière de capacités logistiques et tactiques, toutes les opérations sont en cours. La semaine passée, les effectifs des FACA déployés en dehors de Bangui ont atteint le nombre de 638. Les rapports sur leur performance pendant les opérations conjointes sont favorables, tant sur le plan opérationnel que du point de vue des organisations non gouvernementales et de l'opinion publique.

Les contingents des FACA formés ou validés par l'EUTM RCA sont en train d'être armés et équipés par des États tiers. La dynamique de leur redéploiement et de leur entrée en activité ne doit pas faiblir. À cette fin, la MINUSCA reste un élément critique. Il est essentiel de continuer d'appuyer les déploiements conjoints des FACA dans le cadre d'opérations militaires limitées. Comme l'indique la lettre du Secrétaire général,

« Il est important de noter que, si l'appui opérationnel et logistique décrit ci-dessus n'était pas fourni par la MINUSCA ou au moyen d'accords bilatéraux, la capacité des Forces armées centrafricaines et des forces de police et de gendarmerie qui les accompagnent d'accomplir les tâches essentielles de sécurité qui leur sont confiées pourrait être considérablement amoindrie et la progression du processus politique et de la stabilisation du pays, fortement ralentie » (S/2018/463, par. 38).

C'est pourquoi nous appuyons les recommandations sur l'appui opérationnel et logistique exposées au paragraphe 32 de cette même lettre.

Toutefois, il faut garder à l'esprit les limites du déploiement immédiat des FACA en raison des difficultés logistiques et de commandement et de contrôle liées à la gestion d'une multitude d'opérations sur l'ensemble du vaste territoire de la République centrafricaine. Les déploiements immédiats doivent donc être considérés

comme une phase de transition, et ils doivent être complétés par un déploiement en garnisons, qui est le modèle de base pour les nouvelles FACA, comme le prévoit le Plan de défense nationale. Le déploiement en garnisons permettra aux FACA, si nécessaire, de pérenniser les opérations dans les zones désignées, rassurant ainsi la population et contribuant à un climat de sûreté et de sécurité. Néanmoins, le déploiement en garnisons demandera un effort considérable, en particulier en ce qui concerne l'infrastructure et les capacités durables.

La premier de ces déploiements devrait s'effectuer à Bouar, en tant que point d'entrée pour les opérations ultérieures dans l'ouest de la République centrafricaine, ce qui permettra ainsi de contrôler une région qui est critique pour l'économie du pays. Le casernement à Bouar s'effectuera selon le modèle de garnison, par lequel les autorités centrafricaines prévoient de déployer une unité de la taille d'un bataillon et de créer une école de sous-officiers et un centre de formation, en étroite coopération avec l'EUTM RCA. L'Union européenne est très attachée à ce projet et sera chargée de projets d'infrastructures essentiels. D'autres pays ou organisations internationales pourraient appuyer des projets similaires dans d'autres régions de la République centrafricaine, conformément au Plan de défense nationale signé par le Président Touadera.

Dernier point, mais pas des moindres, je voudrais attirer l'attention du Conseil sur l'importance de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Malgré les progrès accomplis dans la mise en place des FACA, la crise en République centrafricaine ne se réglera pas par le recours à la force militaire. Le renforcement des capacités des FACA et leur déploiement opérationnel contribuent à la création des conditions propices au processus de négociations politiques, qui doit conduire à la réconciliation nationale. Dans ce contexte, l'engagement des pays de la région et la mise en œuvre du processus de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement sont absolument essentiels si nous voulons instaurer la paix en République centrafricaine.

Pour terminer, l'appui de la MINUSCA au redéploiement des FACA est de la plus haute importance. De cette manière, les projets du Gouvernement pour ses forces armées, fondés sur le casernement des forces déjà formées ou validées par l'EUTM RCA, pourront peut-être se concrétiser et permettre à l'État d'étendre et d'exercer son autorité. La réconciliation

nationale est l'objectif ultime à atteindre pour créer les conditions d'une stratégie de sortie de la MINUSCA de la République centrafricaine.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le général Maio de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Delattre (France) : Je souhaiterais tout d'abord remercier bien vivement nos trois intervenants de leurs présentations très éclairantes qui témoignent de toute l'attention que le Conseil doit continuer d'attacher à la situation en République centrafricaine.

La France est préoccupée par la persistance des violences perpétrées par les groupes armés, à Bangui et en régions, contre les populations civiles, les travailleurs humanitaires et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Nous sommes également préoccupés par la poursuite des incitations à la haine et à la violence et des actions visant à instrumentaliser la religion à des fins criminelles. Nous suivons donc l'évolution de la situation avec la plus grande attention. Dans ce contexte, il nous apparaît indispensable que le Conseil de sécurité continue de marquer son plein et entier soutien au Président Touadera et aux autorités centrafricaines dans leurs efforts pour favoriser la réconciliation nationale et rétablir l'autorité de l'État, dont la combinaison est la clef du succès du processus engagé. Il est également essentiel de continuer d'encourager les autorités centrafricaines à œuvrer en faveur de la justice, du désarmement des groupes armés ou encore du relèvement économique du pays. La situation actuelle, aussi préoccupante soit-elle, ne doit pas masquer le fait que des progrès ont été réalisés et qu'une solution à la crise est possible.

Les violences perpétrées par les groupes armés continuent de déstabiliser le pays. Elles s'accompagnent en outre de violations inacceptables des droits de l'homme et conduisent à une détérioration continue de la situation humanitaire. Dans ce contexte, il est impératif que tous les groupes armés, à Bangui et dans le reste du pays, cessent leurs activités déstabilisatrices qui entrent en contradiction totale avec les engagements qu'ils ont pris auprès du panel des facilitateurs de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine.

Le message du Conseil aux groupes armés doit être d'une extrême fermeté : ils doivent déposer les

armes et s'engager sans délai et sans condition dans le processus de paix; et ils doivent savoir que les violences auxquelles ils se livrent ne resteront pas impunies. À ce titre, je souhaiterais rappeler que le Conseil de sécurité dispose de l'outil des sanctions contre ceux qui cherchent à nuire à la stabilité de la République centrafricaine et qui se rendent responsables d'incitations à la violence et d'attaques contre les civils, les travailleurs humanitaires ou contre la MINUSCA. Dans ce contexte, je veux également souligner l'urgence qui s'attache à une mise en œuvre ambitieuse de la feuille de route de l'Initiative africaine en vue d'aboutir à un accord politique global.

Après les deux missions de terrain pour rencontrer les groupes armés, il est désormais indispensable d'avancer vers les discussions directes entre le Gouvernement centrafricain et les groupes armés dans le cadre d'un dialogue inclusif avec les autres segments de la société centrafricaine, notamment les femmes, dont la participation au processus de paix est indispensable. Pour ce faire, nous appelons l'Union africaine et tous les États de la région à poursuivre leur engagement, au plus haut niveau, afin de soutenir et de garantir le succès des prochaines étapes de la mise en œuvre de la feuille de route.

Tous ces efforts en faveur de la paix et de la stabilisation en République centrafricaine passent également par la restauration de l'autorité de l'État dans toutes ses composantes administratives, sécuritaires ou encore judiciaires. Dans ce contexte, il nous apparaît plus que jamais nécessaire de poursuivre l'appui à la restructuration des forces de défense et de sécurité centrafricaines. Nous appelons nos partenaires du Conseil de sécurité à soutenir la possibilité, pour la MINUSCA, d'appuyer le redéploiement progressif et maîtrisé des Forces armées centrafricaines formées par la Mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine (EUTM RCA). C'est un point essentiel pour rétablir l'autorité de l'État, dont dépend tout le reste. En novembre dernier, par la résolution 2387 (2017), le Conseil a demandé au Secrétaire général d'établir des recommandations sur ce sujet; celles-ci ont été transmises le 15 mai dernier. Il nous revient désormais d'examiner sérieusement ces recommandations en vue de leur bonne mise en œuvre. Je voudrais saisir cette occasion pour saluer l'excellent travail de l'EUTM RCA.

Je souhaiterais terminer mon intervention en réaffirmant le plein et entier soutien de la France à la MINUSCA et au Représentant spécial du Secrétaire

général, M. Parfait Onanga-Onyanga, pour son action absolument exemplaire. La MINUSCA opère dans un environnement difficile mais joue un rôle indispensable, que ce soit en matière de protection des civils, de soutien au processus de paix et de réconciliation, de facilitation de la délivrance de l'aide humanitaire ou encore de l'appui au relèvement de la République centrafricaine. Les Casques bleus paient malheureusement un lourd tribut à leur engagement puisque cinq d'entre eux ont été tués depuis le début de l'année. Je souhaiterais à nouveau leur rendre hommage ainsi qu'à l'ensemble des pays contributeurs de troupes et de contingents de police.

Dans ce contexte, alors que de nouveaux contingents sont arrivés en République centrafricaine et que d'autres vont bientôt suivre pour renforcer la MINUSCA, la France souligne toute l'importance que ces capacités supplémentaires, autorisées par la résolution 2387 (2017), soient mises à profit pour donner davantage de mobilité et de capacités de manœuvre à la MINUSCA, notamment pour la protection des civils. À ce titre, concernant la protection des civils, la France salue les efforts entrepris par la MINUSCA pour améliorer sa performance ainsi que la poursuite du travail déjà engagé avec les pays contributeurs de troupes pour prévenir les cas d'exploitation et d'abus sexuels et s'assurer qu'ils ne restent pas impunis. Ces efforts doivent se poursuivre.

Enfin, la France reste très attentive à la question des enfants dans les conflits armés en République centrafricaine, et se félicite du travail accompli par la MINUSCA, avec notamment la signature d'un plan d'action par l'un des 14 groupes armés pour mettre fin aux graves violations contre les enfants, notamment leur recrutement et les violences sexuelles, ainsi que la libération de plusieurs milliers d'enfants soldats depuis 2014.

Je souhaiterais conclure mon intervention en rappelant l'importance pour le Conseil et pour la communauté internationale de rester à la fois mobilisés et unis en faveur d'une paix durable en République centrafricaine. Le maintien de notre mobilisation et de notre unité est en effet une condition d'une solution durable à la crise, qui est collectivement à notre portée.

M. Tenya (Pérou) (*parle en espagnol*) : Ma délégation se félicite de la convocation de la présente séance et remercie de son exposé. M. Parfait Onanga-Onyanga, Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la

stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) Nous saluons aussi la participation de M. Bédializoun Moussa Nébié, Représentant spécial de l'Union africaine pour la République centrafricaine, et du général de brigade Hermínio Teodoro Maio, Commandant de la Mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine.

Le Pérou observe avec préoccupation que les efforts visant à rétablir la présence de l'État et à promouvoir la réconciliation interne n'ont pas réussi à consolider des réponses adéquates face à la grave détérioration de la sécurité dans une grande partie du territoire et à la situation humanitaire dramatique dans laquelle se trouve sa population. La plus grande partie du pays vit en permanence dans un état de conflit du fait de l'augmentation de la violence interethnique, de l'accès aux armes et de la lutte que se livrent les groupes armés pour le contrôle des ressources naturelles, ainsi que de la promotion des messages incitant à la violence religieuse, à la haine et à la stigmatisation. Tout cela a eu pour conséquence des attaques persistantes contre la population civile, le personnel de la MINUSCA et les travailleurs humanitaires, qui se sont étendues à la capitale du pays. La République centrafricaine représente aujourd'hui l'un des environnements les plus dangereux et les plus difficiles.

À cet égard, nous soulignons les actions vitales menées conjointement par la MINUSCA et l'Union européenne pour assurer la formation des forces militaires et de police centrafricaines, notamment les projets de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants et de réforme du secteur de la sécurité. Il est essentiel de doter ces forces de l'appui opérationnel et logistique nécessaire.

Les conditions socioéconomiques difficiles contribuent aussi à l'instabilité du pays. C'est pourquoi il est indispensable que la communauté nécessaire appuie les efforts du Gouvernement consacrés par le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix et par le Cadre d'engagement mutuel. En particulier, nous pensons qu'il est essentiel de créer des emplois, en particulier pour les jeunes, afin de prévenir leur recrutement par les groupes violents. À cet égard, nous soulignons le rôle joué par le panel de facilitateurs de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation, créé par l'Union africaine, en particulier pour ce qui est de promouvoir le dialogue entre les groupes armés et la société civile.

Il est aussi essentiel de créer des synergies entre l'ONU, d'une part, et les organisations régionales compétentes et les pays voisins, d'autre part, en vue de coordonner les efforts visant à promouvoir les processus politiques et à lutter contre les mouvements transfrontières délictueux. Nous nous félicitons à cet égard de la visite conjointe effectuée en République centrafricaine en avril par M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, et M. Smail Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, et nous convenons avec le Secrétaire général qu'il faut réactiver les commissions mixtes bilatérales entre la République centrafricaine, d'une part, et le Cameroun, le Tchad et le Soudan, d'autre part.

Ces efforts doivent être complétés par un système judiciaire robuste. C'est pourquoi nous saluons les mesures que viennent de décider les autorités centrafricaines pour rendre opérationnelles leurs institutions judiciaires, en particulier la Cour pénale spéciale et la Commission nationale des droits de l'homme, en vue d'une action ferme contre les divers types d'atteintes, notamment les cas de violences sexuelles et la participation des enfants au conflit.

Le Pérou tient à souligner en particulier les fonctions délicates dont s'acquitte la MINUSCA dans un environnement hostile et complexe. Nous estimons qu'il importe de renforcer ses capacités opérationnelles, comme l'a dit le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSCA, et soulignons à cette fin la nécessité d'assurer la sécurité des Casques bleus sur le terrain. Nous attendons avec intérêt de connaître à cet égard les résultats de l'examen stratégique de la Mission.

Pour terminer, je tiens à souligner combien il importe que les autorités centrafricaines lancent un processus politique inclusif, avec la participation d'hommes et femmes de toutes origines sociales, économiques, ethniques et religieuses. Ce n'est qu'au moyen du dialogue et de la réconciliation nationale entre les Centrafricains eux-mêmes que l'on pourra régler la crise en République centrafricaine.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Notre délégation remercie et félicite M. Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine, M. Moussa Nébié, Représentant spécial de l'Union africaine pour la République centrafricaine, et le général de brigade Hermínio Teodoro Maio, Commandant de

la Mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine, de leurs exposés détaillés qui reflètent la réalité des faits récents survenus en République centrafricaine et la situation générale dans le pays.

Le Gouvernement de la République de la Guinée équatoriale est préoccupé par la flambée de violence et la virulence avec laquelle les groupes armés de l'ex-Séléka et des anti-balaka contrôlent une grande partie du pays et attaquent des cibles civiles et militaires, et dont les opérations ont fait des centaines de morts et de blessés dans le quartier PK5 de Bangui et ailleurs dans le pays. Les groupes armés continuent de concentrer leurs attaques contre les travailleurs humanitaires et les soldats de la paix de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) à Tagbara, dans le nord-est de Bambari, ce que nous condamnons énergiquement tout en exprimant nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées, aux membres des forces de maintien de la paix et à la MINUSCA. Ces attaques constantes visent à empêcher la Mission de s'acquitter de son mandat et de ses engagements envers la communauté internationale. Nous pensons que ces attaques délibérées contre les forces de maintien de la paix des Nations Unies sont totalement inacceptables, doivent être condamnées et constituent un crime de guerre, et leurs auteurs doivent en répondre devant la justice internationale.

Nous estimons également que le Gouvernement et les autorités nationales de notre sœur, la République centrafricaine, doivent bénéficier de l'appui déterminé de la communauté internationale afin de promouvoir et mettre en œuvre les priorités, les stratégies et les activités visant à instaurer et consolider la paix. Nous soulignons que ce processus doit prévoir la participation pleine et effective de tous les acteurs politiques et sociaux ainsi que de la population civile, indépendamment de l'origine ethnique, du sexe, de la langue, de la religion, des opinions politiques ou autres. Afin de faire avancer ce processus et d'atteindre les objectifs souhaités, il est essentiel de veiller à ce que les besoins socioéconomiques et culturels de tous les secteurs de la société soient pris en compte.

La République de Guinée équatoriale réitère son appel à tous les groupes armés pour qu'ils déposent les armes, renoncent à toutes les formes de violence et activités déstabilisatrices, et s'engagent en faveur de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation

en République centrafricaine, dont la feuille de route est le résultat des efforts concertés des autorités centrafricaines, de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et de la Communauté de Sant'Egidio, avec l'appui de plusieurs pays de la région, sans oublier le soutien direct et indirect de la communauté internationale. Cette feuille de route est ainsi devenue le principal cadre d'un règlement politique en République centrafricaine.

Nous accueillons avec optimisme et saluons la décision prise par la CEEAC et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest lors de leur réunion à Lomé d'organiser en juillet un sommet conjoint sur la paix, la sécurité et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Nous nous félicitons également de la visite conjointe effectuée en République centrafricaine par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et le Secrétaire général de la CEEAC, au cours de laquelle ils ont réaffirmé le soutien de l'ONU et de la CEEAC à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation. Durant la réunion entre ces deux personnalités et le Président Touadera, ils ont salué la décision du Gouvernement centrafricain de réactiver les commissions mixtes entre la République centrafricaine, le Cameroun, le Tchad et le Soudan pour traiter les questions de sécurité régionale.

La République de Guinée équatoriale avait appuyé en son temps la prorogation du mandat de la MINUSCA jusqu'au 15 novembre. Nous suivons de près le travail que mène le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Parfait Onanga-Anyanga, avec divers groupes ainsi qu'avec les autorités nationales, la MINUSCA et d'autres parties prenantes, et l'en félicitons. Ces efforts sont indispensables à l'établissement de synergies et à la convergence des différents acteurs intervenant sur le territoire afin qu'ils puissent mieux coordonner leurs activités.

Nous nous félicitons de la formation dispensée aux unités des Forces armées centrafricaines, qui pourraient appuyer les efforts de la MINUSCA, contribuant ainsi à renforcer l'autorité de l'État. C'est pourquoi nous appelons à la levée des obstacles au réarmement des Forces armées centrafricaines.

Je ne saurais terminer cette intervention sans souligner la détérioration de la situation humanitaire et celle des droits de l'homme, qui touche directement les personnes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, et a entraîné une augmentation du nombre de

réfugiés centrafricains dans les pays voisins, notamment au Tchad, au Cameroun et en République démocratique du Congo.

Nous concluons cette déclaration en soulignant une fois de plus que, parmi les nombreuses tâches énoncées dans le mandat de la MINUSCA, l'accent doit être mis sur la protection des civils et l'appui au Gouvernement central et à ses forces armées afin que ce dernier puisse exercer son autorité sur l'ensemble du territoire national. À cette fin, et comme vient de le demander le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Parfait Onanga-Anyanga, il est essentiel d'apporter un appui massif et déterminé à la MINUSCA afin qu'elle puisse s'acquitter de la mission colossale et très complexe qui lui a été confiée par le Conseil.

La République de Guinée équatoriale réaffirme son plein appui à sa sœur, la République centrafricaine, qui s'efforce de lutter contre la violence et qui fait preuve d'une volonté sincère de parvenir à une paix durable par le biais d'un dialogue ouvert à tous et la réconciliation nationale. Nous félicitons le Gouvernement centrafricain des progrès graduels mais constants qu'il réalise en vue de rétablir son autorité sur l'ensemble du pays.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier nos intervenants, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Parfait Onanga-Anyanga, le Représentant spécial de l'Union africaine pour la République centrafricaine, M. Bédializoun Moussa Nébié, et le général de brigade Hermínio Teodoro Maio, Commandant de la Mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine, de leurs exposés mais aussi de leurs efforts constants et de ceux de leurs équipes en République centrafricaine. Nous savons combien leur mission est difficile, tout comme le contexte dans lequel ils opèrent.

Je voudrais également saisir cette occasion pour présenter au nom du Gouvernement britannique mes condoléances à la famille du Casque bleu qui a perdu la vie la semaine dernière à Bambari. Cette mort insensée, la troisième au cours des cinq dernières semaines, illustre la détérioration de la situation en matière de sécurité en République centrafricaine, qui est une source de très grande préoccupation pour le Royaume-Uni, comme pour d'autres membres du Conseil de sécurité.

La sécurité dans des zones autrefois considérées comme relativement stables – par exemple, Bambari et Bangui – s'est dégradée. Nous saluons les efforts

déployés par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) pour répondre aux violences et y mettre fin tout en s'acquittant de son mandat de protection des civils.

Aujourd'hui, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2018/611), un quart de la population a été chassée de chez elle en quête de sécurité. Il y a aujourd'hui plus de personnes déplacées en République centrafricaine qu'à aucun autre moment de l'histoire du pays. Plus de la moitié de la population a besoin d'une aide humanitaire. Soixante-dix pour cent des familles n'ont pas accès à l'eau potable et 80 % des familles n'ont pas accès à des latrines. Malgré cela, le plan d'aide humanitaire n'est financé qu'à hauteur de 20 %. Le Royaume-Uni a contribué 9 millions de dollars à ce jour en 2018, et nous encourageons tous les États Membres à répondre à l'appel en faveur de ce plan.

Nous exhortons tous les groupes armés à Bangui et dans tout le pays à mettre immédiatement fin à toutes les formes de violence, mais nous engageons également les dirigeants politiques, religieux et communautaires à cesser les incitations à la violence pour des motifs religieux et ethniques. Nous avons vu les conséquences tragiques de ces appels à la violence au cours des derniers mois. Ceux qui occupent des postes de premier plan sont particulièrement responsables de leurs paroles. Les autorités et la communauté internationale doivent demander des comptes aux personnes impliquées dans les attaques, les violations du droit international humanitaire et les violations des droits de l'homme. Nous devons envoyer un message clair pour signaler que ces comportements sont inacceptables et qu'il y aura des conséquences, alors que le système national de justice continue de se développer et que la mise en place de la Cour pénale spéciale progresse grâce à l'adoption d'un nouveau cadre juridique et à la nomination d'officiers de la police judiciaire.

Nous nous félicitons des progrès réalisés dans l'extension de l'autorité de l'État sur toutes les régions du pays, notamment grâce au récent redéploiement de fonctionnaires et de magistrats, et sommes conscients de la difficulté de cette entreprise. Le déploiement des Forces armées centrafricaines formées par la Mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine (EUTM RCA) est une étape importante. Nous saluons l'action de cette mission pour accompagner le rétablissement d'une force de sécurité nationale cohérente et bien formée. Ce n'est

pas uniquement essentiel pour promouvoir la paix et la sécurité à court terme; une force correctement formée qui respecte les droits de l'homme contribuera à instaurer la confiance entre les civils et le Gouvernement centrafricain, ce qui permettra de réparer le tissu social, qui a été profondément endommagé par le conflit.

Comme nous en avons débattu au Conseil à maintes reprises, un processus politique de paix sans exclusive est le meilleur moyen de répondre aux exigences de toutes les parties pour garantir la paix et la sécurité à long terme. Nous saluons et appuyons avec force le dynamisme dont fait montre l'Union africaine sur cette question par le biais de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation. La visite qui a permis d'entendre les doléances des groupes armés a été une bonne chose. La crédibilité régionale de l'Union africaine lui permet de collaborer avec tous les groupes, et nous l'encourageons fermement à poursuivre dans cette voie. Nous devons réfléchir à la manière dont le Conseil de sécurité et la communauté internationale peuvent fournir un appui efficace à l'Union africaine et renforcer l'initiative de paix. Le Royaume-Uni est ouvert aux suggestions de l'Union africaine concernant la manière dont le Conseil et la communauté internationale peuvent renforcer leur rôle d'appui, et nous attendons avec impatience le lancement du dialogue interactif.

Mme Schougin Nyoni (Suède) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les trois intervenants des exposés instructifs et utiles qu'ils ont présentés aujourd'hui.

Je tiens tout d'abord à réitérer notre plein appui à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), qui s'acquitte de ses fonctions dans des circonstances de plus en plus difficiles. Depuis février, des incidents de sécurité ont provoqué la mort de quatre soldats de la paix. Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles pour leur perte. Il est essentiel que les attaques contre des soldats de la paix fassent l'objet d'enquêtes et que les responsables soient traduits en justice. À cet égard, nous apprécions la coopération des autorités centrafricaines pour que les auteurs de ces attaques en soient tenus responsables.

À la lumière des progrès fragiles réalisés au cours des deux dernières années, nous sommes profondément préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité au cours des derniers mois, qui est le fruit de la violence persistante dont sont responsables les groupes armés, notamment à Bangui, et nous condamnons fermement

les attaques contre les civils, le personnel humanitaire et les soldats de la paix. Nous sommes par ailleurs profondément préoccupés par l'érosion de la confiance entre les communautés, ainsi que par la rhétorique sectaire qui vise à diviser les sociétés et à inciter à la haine religieuse et ethnique. Les tentatives par les groupes armés – en particulier le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique – et les acteurs politiques d'attiser les divisions et la discorde à des fins politiques sont irresponsables et inquiétantes. Nous sommes également préoccupés par le grand nombre d'incidents recensés concernant des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. L'impunité des auteurs d'actes de violence contre les civils, notamment la violence sexuelle et sexiste, ne saurait être tolérée. Une direction et une communication nationales solides sont essentielles à ce stade. Nous continuons d'appuyer les efforts que déploie le Gouvernement pour garantir l'unité nationale. Il est essentiel que le Gouvernement, le Parlement et les groupes armés manifestent leur attachement à la réconciliation nationale et leur volonté de dialoguer.

Nous appuyons fermement l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine et nous nous félicitons de la conclusion du deuxième cycle de consultations. Nous espérons que l'Union africaine continuera de privilégier la poursuite de cette initiative. À cet égard, elle doit mobiliser pleinement ses capacités de médiation, avec l'appui actif de l'ONU, et veiller à la mise en œuvre de la feuille de route de Libreville.

Nous encourageons les pays de la région à renforcer leurs efforts coordonnés pour appuyer les initiatives du Gouvernement centrafricain en faveur de la paix et de la stabilité. Cela suppose notamment d'appuyer l'Initiative africaine et la lutte contre les problèmes transfrontières, notamment la violence liée à la transhumance. Les mesures prises par le Gouvernement pour réactiver les commissions bilatérales conjointes avec un certain nombre de pays voisins constituent une avancée positive dans cette direction. Une paix sans exclusive est une paix crédible et durable. Il est crucial que tous les segments de la société – surtout les femmes et les jeunes – participent au processus politique et que les principales parties prenantes, ainsi que les groupes armés, y soient intégrés. Parallèlement au processus politique, il importe de renforcer la réconciliation nationale et la justice transitionnelle afin de jeter les bases d'une paix et d'une stabilité durables. La situation humanitaire désespérée dans le pays est exacerbée par

les affrontements entre groupes armés et les attaques contre les civils. Nous exhortons tous les groupes armés à participer pleinement au dialogue et à cesser toute forme de violence. Les efforts visant à répondre aux besoins de plus de la moitié de la population qui a maintenant besoin d'une aide humanitaire doivent être accentués.

Nous accueillons avec satisfaction la lettre du Secrétaire général (S/2018/463) publiée en mai concernant les recommandations relatives à l'appui que pourrait fournir la MINUSCA en vue du déploiement progressif des unités des Forces armées centrafricaines – formées ou certifiées par la Mission militaire de formation de l'Union européenne (UE). Il importe de garantir la coopération entre l'ONU et la Mission de formation de l'UE, en particulier pour renforcer l'appui technique et l'aide à la planification que fournit la MINUSCA aux Forces armées centrafricaines. Les autorités centrafricaines doivent veiller à ce que les effectifs des Forces armées centrafricaines soient représentatifs sur le plan ethnique, équilibrés du point de vue géographique et à ce qu'ils reçoivent un appui financier et respectent l'état de droit et les normes en matière de droits de l'homme. En outre, le déploiement des forces armées n'est qu'un élément du rétablissement de l'autorité de l'État dans tout le pays. Il doit être suivi promptement par la fourniture de services de base en application de la stratégie nationale sur le rétablissement de l'autorité de l'État. Cela exige non seulement que la communauté internationale fournisse une aide soutenue, mais il est surtout primordial que les autorités centrafricaines manifestent leur volonté de s'approprier le processus.

Mme Gregoire Van Haaren (Pays-Bas) : Je remercie les trois intervenants pour la clarté de leurs déclarations ce matin. Ils ont démontré que l'ONU, l'Union africaine et l'Union européenne œuvrent en étroite coordination, main dans la main, pour la paix en République centrafricaine. Je remercie également leurs équipes, qui mettent tous leurs efforts et toute leur énergie au service d'une paix durable.

Je me joins aux autres délégations qui ont présenté leurs condoléances ce matin aux familles et gouvernements des Casques bleus qui ont perdu la vie au service de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Je tiens à dire que leurs efforts sont aujourd'hui plus nécessaires que jamais. Le Royaume des Pays-Bas est préoccupé et condamne l'escalade des violences intercommunautaires et de

celles visant les civils, la MINUSCA ainsi que les travailleurs humanitaires. Je m'arrêterai aujourd'hui sur les trois aspects de la réponse à cette crise : premièrement, le besoin de renforcer notre soutien à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine; deuxièmement, la nécessité de protéger les civils et d'empêcher l'incitation à la violence; et troisièmement, le nécessaire redéploiement des Forces armées centrafricaines (FACA).

Mon premier point concerne le processus de paix conduit par l'Initiative africaine. Le Royaume des Pays-Bas salue les efforts de M. Nébié et du panel des facilitateurs. Nous saluons en particulier la tenue de consultations avec les groupes armés. Toutefois, la montée de la violence sape le processus de paix. Nous condamnons fermement ces actes et appelons les groupes armés à déposer les armes. La sécurité de la population centrafricaine doit s'améliorer pour qu'un dialogue inclusif pour la paix puisse être entamé. Nous encourageons l'Union africaine et la MINUSCA à continuer d'œuvrer en étroite coopération et de façon complémentaire. Nous saluons les efforts déployés par la MINUSCA pour parvenir à des accords locaux et soutenir les initiatives locales en faveur de la paix. Le Royaume des Pays-Bas salue en outre l'initiative du Président Touadera pour la réactivation des commissions mixtes bilatérales avec le Cameroun, le Tchad et le Soudan. Nous appelons les pays de la région à s'engager de manière constructive dans la lutte contre les racines transfrontalières du conflit en République centrafricaine.

En second lieu, je souligne le besoin urgent de protéger les civils. Ils restent les premières cibles des violences incessantes. La protection des civils doit demeurer la priorité de la MINUSCA. Nous encourageons la Mission à renforcer davantage ses mécanismes d'alerte précoce. Mais elle ne peut à elle seule faire cesser la menace du discours de haine qui nuit à la paix en République centrafricaine. Le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas appelle le Gouvernement centrafricain, ainsi que les leaders politiques et religieux, à agir pour mettre fin aux incitations à la violence. Nous saluons la récente déclaration du Haut Conseil de la Communication et encourageons l'opérationnalisation de son bureau. Il ne peut y avoir de paix sans justice. À cet égard, les progrès de la Cour pénale spéciale sont dignes d'éloges, en particulier l'adoption des règles de procédure et de preuve.

Mon troisième point traite de l'importance du renforcement de l'autorité de l'État. C'est une

nécessité pour parvenir à une solution durable. Le Royaume des Pays-Bas salue la contribution de la Mission militaire de formation de l'Union européenne à la formation des Forces armées centrafricaines. Nous reconnaissons toutefois qu'il faut davantage de soutien pour redéployer les forces ainsi formées. Nous saluons la récente lettre du Secrétaire général décrivant les conditions dans lesquelles la MINUSCA pourrait jouer un rôle en la matière (S/2018/463). Nous estimons que dans les circonstances actuelles, il est capital que le Conseil prenne une décision sur cette question aussitôt que possible. Nous appelons tous les partenaires internationaux qui contribuent au redéploiement des forces de sécurité à renforcer les efforts de coordination.

Nous sommes alarmés, comme le Secrétaire général, par la montée des violences intercommunautaires. Il y a quelques semaines, une jeune centrafricaine œuvrant pour la paix nous a montré les menaces qu'elle reçoit chaque jour sur les réseaux sociaux. Personne ne devrait craindre pour sa vie en raison de son origine ethnique ou de sa religion. Nous devons empêcher l'escalade de ce conflit.

Qu'il me soit permis, pour conclure, de renouveler mes remerciements au Représentant spécial, M. Onanga-Anyanga, pour ses efforts considérables et son leadership.

M. Djédjé (Côte d'Ivoire) : Je voudrais d'abord remercier M. Parfait Onanga-Anyanga pour son excellent rapport. Je remercie également M. Bédializoun Moussa Nébié et le général Hermínio Teodoro Maio pour la qualité de leurs présentations.

Ma délégation salue les progrès réalisés dans le domaine de la restauration de l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire à travers notamment le déploiement de la majorité du corps préfectoral, des magistrats et de plus de 50 % des fonctionnaires, ainsi que l'amélioration de la fourniture des services sociaux de base. Toutefois, la situation sécuritaire et humanitaire reste inquiétante et ce, en dépit des efforts louables du Gouvernement et de la communauté internationale. En effet, la résurgence de la rhétorique incendiaire, la persistance des conflits intercommunautaires ainsi que les attaques menées par les groupes armés contre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et les travailleurs humanitaires demeurent préoccupantes. La Côte d'Ivoire condamne ces agissements et rappelle, en sa qualité de Président du Comité de sanctions concernant la République

centrafricaine, les dispositions pertinentes de la résolution 2399 (2018) qui énoncent comme critères de désignation pour la mise sous sanctions, les incitations à la haine et à la violence ainsi que les attaques contre les populations civiles, les soldats de la MINUSCA et le personnel humanitaire. Mon pays invite les parties prenantes au strict respect des dispositions pertinentes de la résolution 2399 (2018) et à s'engager dans la recherche d'une solution pacifique à la crise, dans le cadre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine.

Il convient d'insister sur le caractère primordial de l'appropriation nationale et de l'inclusivité du processus politique. C'est pourquoi, tout en saluant les initiatives locales de paix et de réconciliation, ma délégation préconise également une forte implication de la société civile, des communautés ethniques et religieuses, des femmes et des jeunes dans le dialogue politique en cours.

La Côte d'Ivoire soutient les efforts du Gouvernement centrafricain et salue le leadership du Président Touadera qui privilégie le dialogue et la concertation aussi bien à l'intérieur de la République centrafricaine qu'avec les États voisins, afin de créer les conditions de la réconciliation nationale et d'un engagement réel des parties concernées en faveur d'une paix durable dans le pays. À cet égard, mon pays note avec satisfaction les actions du Gouvernement en faveur de la relance des Commissions bilatérales conjointes avec le Tchad, le Cameroun et le Soudan, en vue de faire face aux défis sécuritaires transfrontaliers.

La mutualisation des efforts face aux défis de l'insécurité et de l'instabilité s'avère capitale. Aussi, ma délégation salue les opérations conjointes menées par la MINUSCA et les Forces armées centrafricaines (FACA) qui, selon le rapport du Secrétaire général (S/2018/611), ont permis de réduire de façon significative le nombre d'attaques contre les civils ainsi que les affrontements entre groupes armés dans plusieurs régions. À cet égard, mon pays soutient la demande adressée au Conseil par le Secrétaire général le 15 mai 2018 (S/2018/463), en vue d'un appui renforcé de la MINUSCA au redéploiement progressif et maîtrisé des FACA formées ou certifiées par la Mission de formation de l'Union européenne en République centrafricaine. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire encourage la communauté des donateurs à soutenir les efforts du Gouvernement de la République centrafricaine dans le cadre du Concept d'opérations conjoint quinquennal pour le déploiement immédiat et à long

terme des Forces de défense et de sécurité intérieure, adopté en février 2018 avec le soutien de la MINUSCA et en coordination avec la Mission de formation de l'Union européenne en République centrafricaine.

Ma délégation voudrait relever l'importance de la reddition de comptes dans la recherche de solutions durables à la crise centrafricaine, qui a des répercussions néfastes sur toute la sous-région. C'est pourquoi elle salue les efforts du Gouvernement en faveur de l'opérationnalisation de la Commission vérité, justice, réconciliation et réparations, ainsi que l'adoption, le 29 mai, de la loi permettant à la Cour pénale spéciale de démarrer ses travaux et ses enquêtes sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis en République centrafricaine depuis 2003.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire voudrait réitérer son soutien à la MINUSCA. Elle demeure convaincue qu'une appropriation de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation par les parties prenantes centrafricaines constitue la voie appropriée d'une sortie de crise durable, avec l'appui de la communauté internationale.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Onanga-Anyanga, le Représentant spécial Nébié et le commandant Maio de leurs exposés détaillés de ce matin.

Les États-Unis voudraient exprimer leurs condoléances les plus sincères à la suite du décès d'un soldat tanzanien, le 3 juin, et d'un soldat burundais, le 10 juin. Nous souhaitons également un prompt rétablissement aux personnes qui ont été blessées lors des derniers attentats.

L'objectif collectif de la communauté internationale doit être de parvenir à une solution politique en vue d'une paix durable et du relèvement en République centrafricaine. Nous devons joindre nos efforts pour faire connaître les progrès réalisés et contrer les discours de ceux qui cherchent à déstabiliser le pays dans leur intérêt. Nous maintenons notre appui au Président Touadera et à son gouvernement. Le Président Touadera continue d'œuvrer en faveur de la paix, de la justice et de la responsabilisation et de la prévention de nouvelles atrocités. Nous notons avec satisfaction que le Tribunal pénal spécial pour la République centrafricaine est opérationnel et prêt à juger les auteurs de ces atrocités.

L'initiative de paix menée par l'Union africaine est un point de départ judicieux pour ouvrir un dialogue

entre les parties en vue de la conclusion d'un accord de paix. Les États-Unis appuient cet effort et souhaitent vivement que l'Union africaine lance des pourparlers et entame des efforts de médiation entre les parties au conflit. Nous voulons donner un nouvel élan à ce processus et nous estimons que l'ONU doit également jouer un rôle plus actif dans ce processus. Il convient d'organiser une conférence rassemblant les acteurs de la communauté internationale afin d'élaborer une stratégie commune à l'appui du processus de paix et de l'Union africaine. Nous voulons tout mettre en œuvre pour faire avancer les pourparlers de paix. Il ne peut y avoir de voie de sortie en République centrafricaine en l'absence d'un processus de paix viable soutenu par la communauté internationale.

Nous félicitons la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) pour ses efforts en faveur de la réconciliation locale, et nous soulignons la nécessité d'harmoniser ces efforts avec les initiatives de paix similaires et de plus large portée mises en œuvre par des organisations de la société civile en vue de l'application d'une démarche multisectorielle coordonnée en matière de consolidation de la paix en République centrafricaine. Nous exhortons le MINUSCA à travailler en étroite collaboration avec l'Union africaine au fur et à mesure que ces processus progressent.

L'appui apporté par la MINUSCA aux Forces armées centrafricaines est important, et nous continuons de mettre l'accent sur l'extension de l'autorité de l'État en République centrafricaine. L'extension de l'autorité de l'État doit continuer d'être étroitement liée à la réforme du secteur de la sécurité et aux programmes de désarmement et de démobilisation en cours.

La MINUSCA est un modèle d'une mission de maintien de la paix robuste et anticipative. Toutefois, la Mission est mise à trop rude épreuve et a du mal à s'acquitter pleinement de son mandat. La MINUSCA opère dans un environnement extrêmement complexe. Nous espérons que le prochain examen stratégique permettra de procéder à une évaluation objective des défis auxquels la Mission est confrontée. Nous ne pouvons améliorer la MINUSCA sans une analyse approfondie de l'environnement politique et de sécurité en République centrafricaine et de la façon dont la MINUSCA peut atteindre ses objectifs dans ce pays.

Nous remercions à nouveau le Représentant spécial du Secrétaire général, le Représentant spécial

de l'Union africaine et le Commandant de la Mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine (EUTM RCA), ainsi que les hommes et les femmes de la MINUSCA pour leur service.

M. Almunayekh (Koweït) (*parle en arabe*) : Je souhaite la bienvenue à notre nouveau collègue, le représentant des États-Unis d'Amérique. Nous lui souhaitons plein succès et nous réjouissons à la perspective de travailler en étroite coopération avec lui.

Tout d'abord, je voudrais remercier M. Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA); M. Bédializoun Moussa Nébié, Représentant de l'Union africaine pour la République centrafricaine; et le général Hermínio Teodoro Maio, Commandant de la Mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine, des mises à jour fort utiles qu'ils ont présentées au Conseil de sécurité.

J'axerai mon intervention d'aujourd'hui sur trois aspects.

Premièrement, en ce qui concerne les conditions de sécurité, la présente séance se tient sur fond d'instabilité de la situation en matière de sécurité en République centrafricaine, une instabilité qui dure maintenant depuis cinq ans. Depuis avril, les conditions de sécurité se détériorent rapidement et de façon très inquiétante en raison de l'escalade de la violence entre les groupes armés et les parties au conflit. Une fois encore, il y a une recrudescence des discours incendiaires et haineux, ainsi que des incitations à la haine religieuse et confessionnelle. Nous sommes préoccupés par la violence et les attaques récurrentes de ces groupes et bandes armés extrémistes, qui visent les régions à majorité musulmane ainsi que des représentants religieux et des lieux de culte musulmans, et qui incendient des mosquées. Nous condamnons dans les termes les plus forts toutes les attaques commises contre des individus ou leurs lieux saints en raison de leur religion et nous dénonçons tous les actes de violence et les meurtres motivés par le radicalisme. Nous appelons les autorités centrafricaines à redoubler d'efforts pour faire cesser ces agissements et à sensibiliser tous les groupes de la population, de manière à mettre un terme aux discours de haine et à créer un climat propice à la coexistence.

Dans ce contexte, les conditions de sécurité en République centrafricaine se détériorent, ce que nous déplorons profondément. Même le personnel humanitaire et les Casques bleus de la MINUSCA sont pris pour cible, avec plusieurs morts et de nombreux blessés parmi le personnel de la Mission. Ces attaques sont aujourd'hui une source d'inquiétude et exigent que nous nous penchions tous sur la question de la sécurité en République centrafricaine et que nous appuyions les efforts du Président Touadera, de manière à ce que les forces gouvernementales puissent reprendre les choses en main. Nous condamnons dans les termes les plus fermes les attaques armées récurrentes et exigeons qu'elles prennent fin. Nous réaffirmons notre appui à toutes les déclarations du Secrétaire général ainsi qu'aux déclarations à la presse faites par le Conseil de sécurité après les attaques qui ont eu lieu ces derniers mois, et rappelons que ces attaques contre des soldats de la paix pourraient être constitutives de crimes de guerre et de violations du droit international humanitaire.

Nous appelons le Gouvernement centrafricain à enquêter sur les attaques et à tenir les auteurs responsables. Nous renouvelons notre appui aux efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général Parfait Onanga-Anyanga et par la MINUSCA pour aider le Gouvernement et le peuple centrafricains à instaurer une paix et une stabilité durables dans le pays.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire, nous avons suivi de près les rapports des organisations internationales sur la situation humanitaire en République centrafricaine, et avons pris note des informations contenues dans le récent rapport du Secrétaire général, en date du 18 juin (S/2018/611). Nous déplorons le fait que la situation reste critique et que près de la moitié de la population du pays a cruellement et de toute urgence besoin d'une aide humanitaire. La République centrafricaine est aujourd'hui un des pays dont les besoins humanitaires sont les plus criants, et la moitié des personnes dans le besoin sont des enfants. En raison de la détérioration des conditions humanitaires, une personne sur quatre dans le pays se trouve désormais dans une situation très critique. C'est inquiétant et effrayant.

Troisièmement, il faut que les diverses organisations compétentes et les bureaux des Nations Unies coopèrent, et des efforts de coordination et de coopération sont notamment nécessaires entre l'Union africaine, l'Union européenne et la MINUSCA, en collaboration avec le Bureau régional des Nations Unies

pour l'Afrique centrale et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, afin d'appuyer la sécurité et la stabilité en République centrafricaine. Nous tenons cependant à redire qu'il importe avant tout d'intensifier la coopération entre l'ONU et l'Union africaine pour donner un élan à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine et pour obtenir des résultats concrets qui finiront à terme par stabiliser la situation sur le plan de la sécurité et par faire reculer la violence dans le pays.

Pour terminer, je voudrais réitérer notre gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général Parfait Onanga-Anyanga, ainsi qu'au personnel de la MINUSCA, qui s'efforcent avec détermination de contribuer à stabiliser une situation précaire. Nous espérons qu'ils y parviendront, pour garantir la sécurité et la stabilité au peuple centrafricain.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine, M. Parfait Onanga Anyanga, le Représentant spécial de l'Union africaine pour la République centrafricaine, M. Moussa Nébié, et le Commandant de la Mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine, le général Herminio Teodoro Maio, auxquels nous renouvelons tout notre appui dans les tâches délicates qu'ils accomplissent.

Le climat de violence et d'insécurité favorisé par les groupes armés en République centrafricaine continue de miner les efforts et les avancées louables du Gouvernement en matière de protection des civils, de renforcement de l'autorité de l'État, de coopération interinstitutionnelle et de formation des Forces armées centrafricaines, entre autres. Il convient de ne pas ignorer toutes ces avancées.

La République centrafricaine, avec ses partenaires régionaux et sous-régionaux, et avec l'appui de la communauté internationale, doit continuer de travailler de manière concertée afin de trouver des solutions à long terme qui permettent de stabiliser le pays et de le mettre sur la voie d'une paix durable.

Nous saluons la série de consultations menées à bien par le panel des facilitateurs de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, avec 14 groupes armés, et nous encourageons de telles initiatives. Leur travail promeut le dialogue et permet d'aborder les causes profondes de l'instabilité et de la

violence armée dans le pays. À cet égard, nous appelons tous les groupes armés à se soumettre une fois pour toutes au processus de désarmement, démobilisation et réintégration, à cesser les hostilités et à oeuvrer dans l'intérêt de la population civile et de la stabilisation de la République centrafricaine.

De même, nous saluons l'appui que le Groupe international de soutien fournit à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine et au Gouvernement. Nous les encourageons à continuer de promouvoir une participation cohérente et soutenue en vue de la stabilisation et du relèvement de la République centrafricaine et pour améliorer et intensifier la coordination entre les partenaires régionaux et internationaux. Dans cet esprit, nous nous félicitons que le Gouvernement centrafricain ait décidé de réactiver les commissions conjointes bilatérales avec le Cameroun, le Tchad et le Soudan. Nous sommes certains qu'elles contribueront à limiter le trafic d'armes et les mouvements des groupes armés.

Le climat de violence permanent encouragé par les groupes armés, les attaques asymétriques et les affrontements continus entre ethnies et communautés sont autant de facteurs qui, jour après jour, aggravent un peu plus la crise humanitaire. On dénombre 670 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays et plus de 580 000 réfugiés dans les pays voisins. Cette situation ne saurait être ignorée, et c'est pourquoi nous appelons la communauté internationale à continuer d'appuyer en particulier, via un financement prévisible et durable, le plan d'aide humanitaire afin de faire face aux besoins d'aide humanitaire croissants de la population.

De même, la Bolivie condamne tous les actes d'incitation à la violence, en particulier pour des motifs ethniques et religieux, qui compromettent la paix, la stabilité et la sécurité en République centrafricaine. À cet égard, nous félicitons les chefs religieux de Bangui d'avoir pu négocier un accord préliminaire, avec la participation de représentants des milices locales, de la société civile et des autorités locales, pour contenir la violence à Bangassou.

Nous condamnons aussi les attaques persistantes perpétrées par les groupes armés contre des civils, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et les forces de paix. Nous félicitons et remercions les membres de la Mission, ainsi que le personnel militaire, policier et civil, qui s'acquittent, de leurs tâches dans un environnement explosif et

extrêmement risqué. Nous déplorons les pertes de vies enregistrées tant parmi le personnel de la Mission que parmi les civils, et nous saisissons cette occasion pour exprimer de nouveau nos condoléances aux familles et aux Gouvernements des soldats qui ont perdu la vie.

Nous saluons l'action menée par la Mission pour identifier les régions qui manquent de capacités supplémentaires pour protéger la population civile et aider le Gouvernement par le biais d'initiatives de paix et de réconciliation, des processus qui servent de cadre pour réduire la violence, renforcer la confiance entre les communautés et faciliter le retour des déplacés. De même, nous accueillons avec satisfaction la nouvelle stratégie de protection des civils et les efforts de médiation entre les groupes armés.

Nous engageons la MINUSCA à poursuivre son plaidoyer en faveur de la participation des femmes à l'Initiative africaine et à continuer de mettre en oeuvre des programmes de réduction de la violence, lesquels se sont avérés efficaces pour l'application des accords de paix locaux, ainsi que pour le désarmement volontaire d'un grand nombre de jeunes impliqués dans les activités de milices et des groupe armés.

De même, nous le du concept d'opérations conjoint valable cinq ans pour aider le Gouvernement à déployer immédiatement et à long terme les forces de défense et de sécurité intérieures, avec l'appui de la MINUSCA et en coordination avec la Mission militaire de formation de l'Union européenne, afin d'étendre l'autorité de l'État dans l'ensemble du territoire de République centrafricaine.

Pour terminer, nous saluons le concours actif et constant des organisations régionales et sous-régionales, la participation de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et du panel de facilitateurs de l'Initiative africaine, dont les efforts politiques de pacification et de coopération sont essentiels pour le processus de réconciliation, le tout dans le strict respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la République centrafricaine, car c'est aux Centrafricains eux-mêmes qu'il incombe au premier chef d'instaurer la paix et la stabilité dans leur pays.

M. Lewicki (Pologne) (*parle en anglais*) Je voudrais, Monsieur le Président, me joindre à vous pour féliciter l'Ambassadeur Cohen et lui souhaiter

la bienvenue au Conseil. Nous nous réjouissons à la perspective de coopérer étroitement avec lui.

Nous remercions les trois intervenants de leurs exposés détaillés et basés sur des faits. Nous voudrions les remercier sincèrement ainsi que leurs équipes des efforts inlassables qu'ils déploient pour instaurer la paix et la stabilité en République centrafricaine dans des conditions très difficiles. Leur présence et leur participation ici dans cette salle est le meilleur exemple de l'excellente coopération qui existe sur la République centrafricaine entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales. C'est aussi un excellent exemple de la coopération qui peut exister entre l'Union européenne et l'Union africaine.

Je voudrais aussi exprimer nos plus sincères condoléances pour la mort de Casques bleus. Toutes les attaques perpétrées contre le personnel de maintien de la paix sont inacceptables, et nous espérons que leurs auteurs s seront identifiés et traduits en justice. Pour la Pologne, qui est Vice-Présidente du Comité spécial des opérations de maintien de la paix, la sûreté et la sécurité du personnel de maintien de la paix continue d'être la priorité absolue.

La Pologne salue les progrès enregistrés jusqu'à présent dans le processus politique sous la direction du Président Touadera. Nous nous félicitons de l'appui fourni par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies au République centrafricaine (MINUSCA) et l'Union africaine, ainsi que de l'engagement des acteurs régionaux et sous-régionaux, pour promouvoir le processus de médiation et de réconciliation. Pour nous, l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation nationale est le principal cadre de règlement de la crise République centrafricaine. Il est essentiel que le processus politique fasse une place à tous les groupes sociaux et ethniques, ainsi qu'à la participation des femmes. Nous saluons les progrès réalisés par le panel de facilitateurs dans ses consultations avec les groupes armés, et restons optimistes que l'Initiative pourra renforcer le processus de paix dans le pays et mener à un accord durable.

Malheureusement, en dépit de certaines faits nouveaux encourageants, la situation humanitaire et les conditions de sécurité ne se sont pas améliorées dans le pays. Nous condamnons avec force les actes répétés de violence visant les civils, les travailleurs humanitaires et les soldats de la paix. Nous jugeons aussi préoccupante la recrudescence de l'incitation croissante à la haine et à la violence ethnique et religieuse. Ces agissements causent

de nombreuses pertes en vies humaines et entravent le processus de paix et le relèvement économique.

La Pologne salue les efforts déployés par le Gouvernement et les communautés locales pour renforcer davantage les mesures de sécurité, endiguer la criminalité et appuyer les mécanismes de réconciliation, mais beaucoup reste encore à faire. Nous félicitons les autorités de la République centrafricaine des progrès accomplis dans la mise en place d'une Cour pénale spéciale chargée d'enquêter sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité qui auraient été commis pendant le conflit ethnique et religieux qui dure depuis plus d'une décennie dans le pays. Ces efforts laissent espérer qu'il est possible de briser le cycle de violence et de vengeance en République centrafricaine et montrent que les autorités centrafricaines sont déterminées à mettre en place un système judiciaire crédible, légitime et fiable.

Il importe au plus haut point de mettre fin à l'impunité et d'étendre l'autorité de l'État dans l'ensemble du pays. En ce qui concerne l'exposé présenté par M. Onanga-Anyanga, nous nous félicitons également des progrès réalisés dans le déploiement de magistrats. À notre avis, le retour de l'administration publique sur l'ensemble du territoire national est essentiel pour assurer la stabilité à long terme de la République centrafricaine, étant donné que l'édification d'institutions fondées sur les principes de bonne gouvernance et sur la primauté du droit est essentielle pour le développement économique, social et politique.

La précarité de la situation en République centrafricaine montre que l'appui global de la communauté internationale est indispensable. À cet égard, nous croyons fermement que l'appui actif de la MINUSCA à un redéploiement progressif des Forces armées centrafricaines formées par la Mission militaire de formation de l'Union européenne, est crucial. La transparence et une coopération coordonnée entre toutes les forces internationales en République centrafricaine est un moyen essentiel pour garantir une approche unifiée s'agissant de l'entrée en activité des Forces armées centrafricaines et de leur respect des normes les plus élevées.

En conclusion, la Pologne salue le travail important effectué par la MINUSCA, la Mission militaire de formation de l'Union européenne et d'autres partenaires internationaux en République centrafricaine. Je tiens à assurer M. Onanga-Anyanga et toute son équipe de notre plein appui à leurs efforts.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée remercier de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Parfait Onanga-Anyanga, le Représentant spécial de l'Union africaine en République centrafricaine, M. Bédializoun Moussa Nébié, et le Commandant de la Mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine, le général de brigade Hermínio Teodoro Maio.

Deux ans après la prise de fonctions du Président Touadera, nous prenons note des progrès réalisés par la République centrafricaine dans le rétablissement progressif de l'autorité de l'État grâce au déploiement d'administrations de district dans toutes les régions du pays et au rétablissement des services sociaux de base. On ne saurait sous-estimer ces progrès. Toutefois, comme déclaré à juste titre par le Secrétaire général dans son rapport (S/2018/611) et souligné par le Représentant spécial Onanga-Anyanga, dont nous saluons le travail, ces progrès restent lents et fragiles. Ce qui nous préoccupe le plus, c'est la détérioration de la situation en matière de sécurité durant les six premiers mois de cette année malgré les changements progressifs que nous avons constatés dans d'autres domaines.

Aujourd'hui, je voudrais saisir cette occasion pour mettre en exergue ce qui est ressorti des discussions du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique, dont nous assurons la présidence. Sur proposition des membres du Conseil de sécurité, nous avons organisé des discussions sur des situations de conflit en Afrique, non pas pour répéter les débats qui ont lieu ici au Conseil, mais plutôt pour faciliter un véritable échange de vues sur l'appui que l'on pourrait apporter aux efforts nationaux et régionaux dans l'esprit des solutions africaines aux problèmes africains.

Nous avons ainsi organisé une réunion le mois dernier pour discuter de la situation en République centrafricaine et pour examiner les moyens de préserver les acquis et de pérenniser la paix. La Sous-Secrétaire générale Bintou Keita, le Représentant spécial de l'Union africaine, le Président de la formation de la Commission de consolidation et le Représentant permanent de la République centrafricaine, dont nous saluons la présence parmi nous aujourd'hui, ont présenté des exposés au Groupe de travail spécial. Contrairement aux précédentes réunions, la discussion qui a suivi a vraiment été à la hauteur des attentes, les membres échangeant leurs opinions en toute franchise et de manière beaucoup plus interactive.

C'est pourquoi nous avons pensé qu'il serait utile d'appeler l'attention du Conseil de sécurité sur les résultats de ces discussions afin d'alimenter notre débat d'aujourd'hui. De graves préoccupations ont été exprimées au sujet de la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire et des problèmes socioéconomiques, en particulier au cours des deux derniers mois, ainsi que du danger que représentent les discours incendiaires et la violence sectaire. À cet égard, de vives préoccupations ont été exprimées quant au rôle de non-citoyens qui attisent le conflit en utilisant un langage incendiaire. Dans de nombreux cas, c'est la lutte pour les ressources qui motive ces comportements, qui sont considérés comme un problème très grave.

L'exploitation illicite des ressources minérales et autres, comme principale source de financement des opérations des groupes armés, y compris avec l'aide d'acteurs proches et lointains, a également été considérée comme une évolution alarmante. Par ailleurs, le nombre croissant d'attaques contre les soldats de la paix de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et leurs incidences sur le rétablissement progressif de l'autorité de l'État dans le pays ont été jugés très préoccupants.

Pour ce qui est de l'avenir, on a souligné avec insistance l'importance que revêt la promotion du dialogue et de la réconciliation par le biais de la coopération avec les communautés locales, ainsi que la nécessité d'appuyer l'expansion de l'autorité de l'État, surtout dans les zones reculées, notamment en renforçant les capacités du Gouvernement et en appuyant les efforts de réconciliation. C'est le seul moyen de relever ces défis et d'autres, comme le Représentant spécial Onanga-Anyanga l'a indiqué il y a quelques instants. La promotion du dialogue avec les pays voisins afin d'assurer la sécurité des frontières a également été mise en exergue comme étant critique.

Les membres ont exprimé leur appui aux efforts déployés par l'Union africaine dans le cadre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation et ont insisté sur la nécessité de tirer parti de la synergie entre l'ONU et l'Union africaine, saluant la récente visite effectuée conjointement par le Secrétaire général adjoint Lacroix et le Commissaire Chergui. En ce qui concerne la MINUSCA, il a été clairement reconnu que la Mission avait besoin d'un dispositif plus robuste, doté de ressources suffisantes et de l'appui financier et logistique nécessaire. Le Représentant spécial

Onanga-Anyanga l'a dit lui aussi dans son exposé, il y a quelques instants.

Au final, il est ressorti très clairement du débat que la République centrafricaine méritait une plus grande attention de la part du Conseil. Cela semble évident au regard de la situation actuelle et de la nécessité de tout faire pour éviter que les quelques progrès réalisés ces deux dernières années ne soient réduits à néant.

M. Yao Shaojun (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie de leurs exposés M. Onanga-Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine, M. Nébié, Représentant spécial de l'Union africaine en République centrafricaine, et le général de brigade Maio, Commandant de la Mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine.

Sous la houlette du Président Touadera, le processus politique en République centrafricaine a enregistré des progrès. Toutefois, la situation en matière de sécurité dans le pays demeure fragile et les violents affrontements se poursuivent entre les groupes armés. Le pays continue donc de se heurter à des difficultés dans le cadre de ses efforts en faveur d'une paix et d'une stabilité durables. La deuxième série de consultations au titre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation, qui s'est tenue récemment, a été couronnée de succès.

La Chine se félicite de ces progrès. Nous appelons les parties concernées à garder à l'esprit les intérêts généraux du pays et de l'État, à prendre des mesures concrètes pour mettre en œuvre l'accord de cessez-le-feu, à promouvoir le désarmement et le processus de paix et de réconciliation, à mettre fin à l'incitation à la haine et à surmonter leurs divergences par le dialogue et la concertation.

La Chine félicite la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) pour le rôle important qu'elle a joué pour préserver la stabilité dans le pays. Nous condamnons fermement les attaques contre les soldats de la paix et exprimons nos condoléances et notre sympathie aux familles endeuillées. Nous appuyons le Gouvernement centrafricain dans ses efforts pour mener l'enquête rapidement afin de traduire les auteurs en justice.

La Chine soutient également les efforts déployés par la MINUSCA pour améliorer sa protection et sa capacité d'alerte rapide et les mesures concrètes et efficaces qu'elle a prises pour assurer la sécurité de

son personnel. La Chine appuie les efforts menés par l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et d'autres organisations régionales et sous-régionales pour promouvoir un processus politique en République centrafricaine. L'ONU, l'Union africaine et d'autres organisations régionales et sous-régionales doivent renforcer leur coopération avec le Gouvernement centrafricain afin de promouvoir la réconciliation nationale et la paix dans le pays, et ce, par le biais d'un effort conjoint pour l'aider à réaliser la paix et le développement dans les meilleurs délais. La Chine appelle également la communauté internationale à continuer d'appuyer le Gouvernement de la République centrafricaine dans ses efforts de renforcement des capacités de l'État et à lui fournir l'assistance nécessaire pour qu'il puisse maintenir la sécurité et la stabilité, répondre à la crise humanitaire et s'attaquer aux causes profondes du conflit.

M. Tumysh (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions les trois intervenants et souhaitons la bienvenue à l'Ambassadeur Jonathan Cohen, le nouveau Représentant permanent adjoint des États-Unis, dans la salle aujourd'hui. Nous lui souhaitons plein succès. Ma délégation souhaite faire les observations suivantes.

Premièrement, sur le front politique, nous prenons note des efforts du Gouvernement centrafricain et de sa détermination à rétablir l'autorité de l'État sur tout le territoire, en dépit des problèmes persistants, à savoir des ressources limitées, des institutions publiques faibles et l'insécurité, comme l'ont souligné d'autres orateurs, y compris mon collègue polonais. À l'instar de l'Ambassadeur Alemu, de l'Éthiopie, qui a prononcé une déclaration exaltante et significative, nous sommes préoccupés par l'intensification de la rhétorique sectaire et des différends intercommunautaires, ce qui ne fait qu'aggraver le conflit armé, minant ainsi tous les efforts visant à réaliser la réconciliation nationale et aggravant des conditions de sécurité déjà fragiles dans le pays. Nous tenons à souligner le travail qu'accomplit la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) pour appuyer les initiatives de paix au niveau des communautés locales en vue d'établir la confiance et de réduire la violence.

Nous rendons également hommage au panel des facilitateurs de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation et notons qu'il importe de poursuivre le dialogue avec les groupes armés et de réfléchir à des moyens pacifiques de désarmement. C'est pourquoi

nous nous associons aux délégations qui ont exhorté tous les groupes armés à déposer les armes. Nous reconnaissons le rôle que joue le Président Touadera à la tête des efforts visant à appuyer des processus politiques pacifiques dans le cadre de l'Initiative africaine. La première réunion du Groupe international de soutien à la République centrafricaine, avec la participation de l'Union africaine (UA), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de l'ONU, constitue une avancée importante dans cette direction. L'action coordonnée des partenaires régionaux et internationaux aidera le pays à consolider les progrès accomplis et à continuer d'avancer vers la réalisation des objectifs clefs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, et elle consolide également les efforts que déploie l'UA pour faire taire les armes d'ici à 2020. Nous appuyons le travail qu'accomplit la MINUSCA pour régler les problèmes de sécurité multiformes en République centrafricaine en ayant recours à des méthodes militaires et non militaires, notamment des mesures globales visant à empêcher les jeunes de participer à la violence armée.

Deuxièmement, sur le front sécuritaire, nous soulignons la nécessité de veiller à ce que le Gouvernement continue d'appliquer sa stratégie nationale de sécurité et le concept conjoint pour le déploiement des forces de défense et de sécurité intérieure, ainsi que de gérer les armes et munitions, avec l'appui de la MINUSCA et d'autres partenaires. Nous saluons également la précieuse contribution de la Mission militaire de formation de l'Union européenne à la formation des forces centrafricaines.

Nous notons également l'importance de l'initiative prise par d'autres États de la région d'intensifier les commissions bilatérales entre la République centrafricaine et le Cameroun, le Tchad et le Soudan. Nous espérons non seulement qu'elles permettront une coopération efficace en matière de lutte contre les menaces transnationales à la sécurité, mais également qu'elles revitaliseront les liens économiques. Il importe que les partenaires régionaux et internationaux continuent d'appuyer les efforts que déploie le Gouvernement pour régler des problèmes sécuritaires et judiciaires vitaux, ainsi que des aspects du développement aussi importants que la fourniture de services de base à la population et la création d'emplois.

Troisièmement, sur le front humanitaire, dans un contexte marqué par le sous-financement et une présence humanitaire réduite, le nombre croissant

de personnes déplacées et de réfugiés centrafricains dans les pays voisins exige l'attention immédiate de la communauté internationale.

Enfin, tout en exprimant notre plein appui à M. Onanga-Anyanga et à son équipe compétente, nous tenons à souligner que le Gouvernement ayant une vision clairement définie de la manière dont il doit lutter contre les problèmes auxquels il est confronté, une occasion se présente à nous et nous devons continuer de nous employer à fournir au peuple centrafricain l'appui qu'il mérite et attend.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Parfait Onanga-Anyanga, le Représentant spécial de l'Union africaine, M. Bédializoun Moussa Nébié, et le général de brigade Hermínio Teodoro Maio de leurs exposés.

Nous partageons la préoccupation exprimée par le Secrétaire général dans son rapport sur la République centrafricaine (S/2018/611) concernant l'instabilité persistante dans le pays, en particulier sur le plan de la sécurité. Une grande partie du territoire reste contrôlée par les groupes armés. En dépit de progrès limités dans l'élargissement du contrôle administratif du Gouvernement, les autorités locales ne sont toujours pas pleinement fonctionnelles. Les affrontements interethniques et interreligieux sanglants se poursuivent, et les confrontations entre bandes sont en train de s'aggraver. Des affrontements intenses opposent les groupes armés pour le contrôle de territoires, de ressources et de voies commerciales essentielles. La rhétorique haineuse est un catalyseur de ce problème. Nous tenons à souligner que de tels comportements n'ont pas leur place dans un pays dont les citoyens s'efforcent de coexister dans la paix.

Nous présentons nos sincères condoléances pour les pertes que continuent d'essuyer les soldats de la paix. On ne saurait trop souligner le courage des Casques bleus en République centrafricaine. Nous appuyons pleinement les efforts que déploient la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine et M. Onanga-Anyanga à titre personnel. Nous réalisons que la Mission a une tâche difficile, compte tenu de la taille du pays et du grand nombre de groupes armés.

Nous sommes également préoccupés par la détérioration continue de la situation socioéconomique et humanitaire. Nous exhortons toutes les parties au conflit à garantir l'accès humanitaire aux victimes et nous prions les autorités de continuer à œuvrer pour créer des conditions propices à un retour volontaire et en toute sécurité des réfugiés et des personnes déplacées dans leurs foyers.

Il ne fait aucun doute que l'une des conditions essentielles pour la stabilisation à long terme de la situation en République centrafricaine est la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement des combattants. Nous espérons que les avancées futures dans la mise en œuvre de cette initiative, et la participation des groupes armés à cette fin, permettront de normaliser la situation. La feuille de route pour le règlement de la situation en République centrafricaine, adoptée grâce à la médiation de l'Union africaine à Libreville le 17 juillet 2017, constitue une base solide à l'ouverture d'un dialogue politique sans exclusive. Nous partageons l'évaluation positive formulée dans le rapport du Secrétaire général s'agissant des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, pour laquelle le panel des facilitateurs a organisé deux séries de consultations sur le terrain avec tous les dirigeants des principaux groupes armés en vue de regrouper leurs revendications dans l'optique de négociations futures avec le Gouvernement. Nous estimons qu'il sera crucial de veiller à ce que toutes les parties aux accords de Libreville accentuent leurs efforts pour mettre en œuvre les dispositions pertinentes dans les plus brefs délais.

Nous notons les mesures que Bangui est en train de mettre en place dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité afin de rétablir son contrôle sur l'ensemble du territoire. Ceci est nécessaire pour normaliser la situation en République centrafricaine, notamment avec l'appui de la communauté internationale, et réaliser le plan de défense nationale approuvé par le Président Touadera en vue de transférer progressivement la responsabilité de diriger le pays à ses autorités légitimes. De notre côté, nous affirmons que la Russie continuera d'aider les autorités centrafricaines à réformer leur secteur national de la sécurité. En 2017, nos instructeurs ont formé 200 Centrafricains, et nous prévoyons d'organiser des formations similaires pour 400 membres des Forces armées centrafricaines en 2018. Nous prévoyons également d'augmenter notre

aide humanitaire, en particulier s'agissant de fournir des services médicaux à la population.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à la représentante de la République centrafricaine.

Mme Kpongo (République centrafricaine) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, à double titre, pour la présidence du Conseil de sécurité au cours de ce mois de juin, que vous dirigez avec tant de doigté, et pour l'organisation de la Coupe du monde de football, qui suscite tant d'engouement. Je vous remercie aussi, Monsieur le Président, pour l'organisation de cette séance très importante.

Je n'avais pas l'intention de prendre la parole après les exposés pertinents de tous les orateurs qui m'ont précédée, en particulier la présentation du rapport du Secrétaire général (S/2018/611) faite par M. Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). En effet,

que puis-je ajouter à toutes les analyses que nous avons entendues sur la situation aussi bien sécuritaire qu'humanitaire, sans oublier le volet des droits de l'homme? J'appuie fortement le cri d'alarme du Représentant spécial en ce qui concerne la dotation de la MINUSCA en capacités pouvant lui permettre de faire face à l'intensité du champ d'action et à la multiplication des foyers de tension. Le Panel des facilitateurs de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine fait un travail louable sous le leadership de M. Nébié. Nous fondons l'espoir que les consultations aboutiront à une entente entre toutes les parties à la crise centrafricaine, l'objectif final étant d'aller au dialogue dans la sérénité, condition *sine qua non* pour un réel retour à la paix.

À la suite de l'Ambassadeur de la France, je voudrais, au nom de mon gouvernement, renouveler notre sincère gratitude aux pays fournisseurs de contingents, dont les ressortissants ont payé de leur vie pour la cause de la paix. Je remercie tous les partenaires bilatéraux et internationaux pour leur mobilisation sans faille et leur soutien aux côtés des autorités centrafricaines.

La séance est levée à 12 h 10.